

BUDGET PRIMITIF 2026

Conseil municipal du 26 février 2026



SOMMAIRE

- 1 PRÉAMBULE
- 2 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES
- 3 SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES
- 4 SYNTHÈSE - SECTION DE FONCTIONNEMENT
- 5 SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES
- 6 SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES
- 7 SYNTHÈSE – SECTION D'INVESTISSEMENT
- 8 SYNTHÈSE - BUDGET PRIMITIF 2026

PRÉAMBULE

Chapitre I

BILAN DE L'ANNÉE 2025

2025 : Une année de réalisations concrètes

En 2025, la commune a finalisé des projets structurants qui améliorent le quotidien des ornésiens.

- **Mobilités et Sécurité** : L'aménagement du carrefour de la rue des Fins a été l'un des chantiers phares, visant à apaiser la circulation et à sécuriser les traversées piétonnes et cyclistes. La suppression de l'écluse et la nouvelle gestion des feux permettent désormais une fluidité mieux maîtrisée.
- **Patrimoine et Transition Énergétique** : la commune a poursuivi la modernisation de ses bâtiments publics, notamment avec la rénovation énergétique de la salle René Lavergne, garantissant un meilleur confort pour les associations tout en réduisant les factures de chauffage.
- **Cadre de vie et Proximité** : le projet "Cœur de Village" a franchi des étapes cruciales avec en perspective, le lancement des travaux de la place publique (1 200 m²) et l'installation de commerces de proximité.
- **Démocratie participative** : les budgets participatifs 2025 ont permis de soutenir des idées citoyennes, renforçant l'implication de chacun dans l'évolution de la commune.

PROJECTION SUR 2026

Budget 2026 : Investir avec prudence et vision

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité de nos efforts, malgré une pression fiscale accrue au niveau national.

1. Maintenir un service public de qualité

Le fonctionnement de la commune reste la priorité : écoles, périscolaire, entretien des espaces verts et animation de la vie associative.

Nous maintenons des taux d'imposition communaux stables pour la cinquième année consécutive, afin de ne pas peser davantage sur le pouvoir d'achat des ménages ornésiens.

2. Les grands axes d'investissement pour 2026

Cette année sera marquée par l'achèvement de projets majeurs et le lancement de nouvelles études :

Finalisation du "Cœur de Village" : L'ouverture des nouveaux commerces et de la place publique est prévue pour cette année. Ce lieu deviendra un véritable lieu central de la commune.

Modernisation de l'éclairage public : Poursuite du déploiement des luminaires LED pour réduire l'empreinte carbone.

Aménagements paysagers : Une attention particulière sera portée à l'embellissement de la rue du Père Adam et de l'aménagement de la place Jean-François Obez.

Le budget 2026 est un budget d'équilibre. Il permet d'investir pour l'avenir sans compromettre les finances.

PROJECTION SUR 2026 – (2)

Philosophie de la présentation du budget primitif 2026

La section de fonctionnement sera présentée par chapitres avec des précisions sur les principaux articles.

La section d'investissement fera l'objet d'une double présentation, par chapitres et par opérations.

Concernant le fonctionnement de la collectivité avant le vote du budget, les dépenses de fonctionnement seront payées normalement, sans contraintes particulières.

Concernant les dépenses d'investissement, seuls les Restes à Réaliser 2025 seront pris en charge par la commune ainsi que les annuités d'emprunt. Toute dépense d'investissement nouvelle sera effective après le vote du budget 2026.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

Chapitre II

INTRODUCTION – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2025 a abouti à un résultat de fonctionnement de 695 K€. Ceci constitue une réelle performance sachant que la commune a enregistré une soulte de 1 195 K€ pour dédommager les communes de Ferney Voltaire et de Prévessin Moens, dans le cadre de la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien.

Ce résultat est la conjonction d'une bonne maîtrise des dépenses et d'un excellent niveau de recettes.

Pour 2026, les dépenses de fonctionnement seront sous contrôle pour tenir compte de la perte de certaines recettes exceptionnelles. Les principaux chapitres (011, 012 et 65) ont fait l'objet d'une attention particulière.

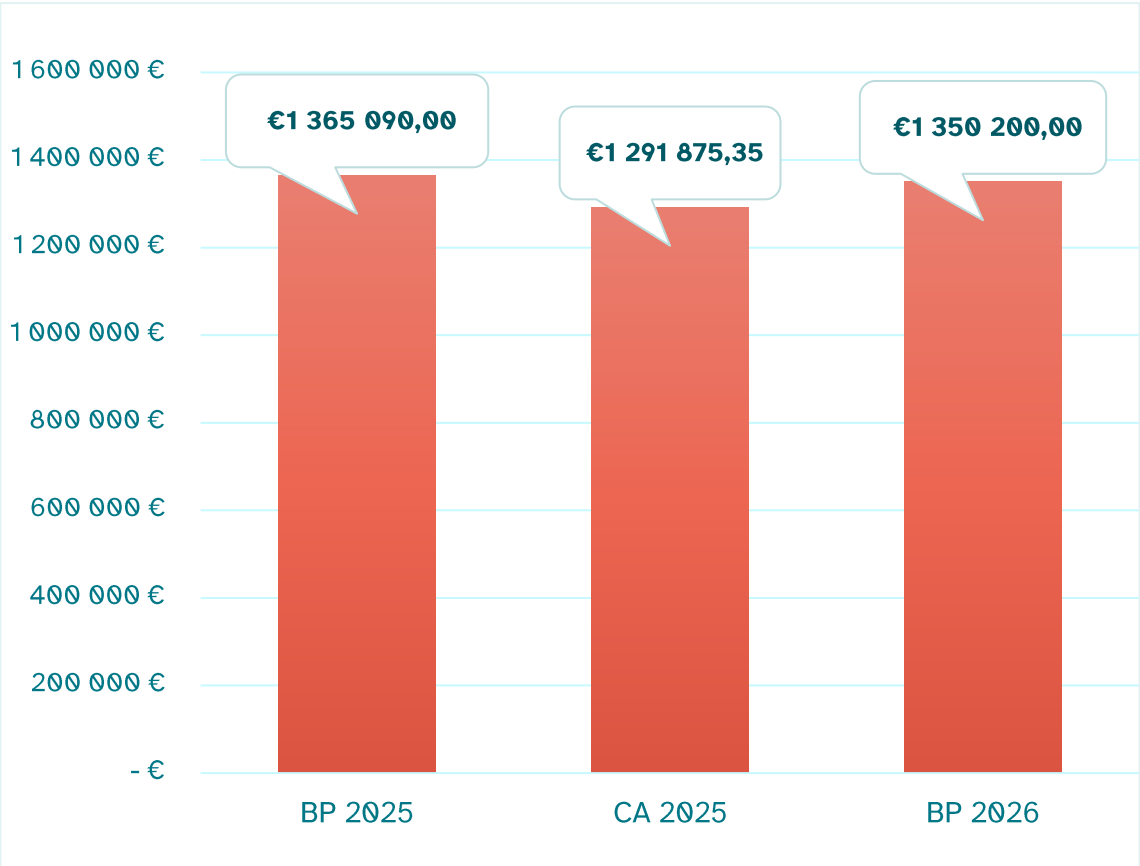
Le chapitre 011 (Charges à caractère général) reste stable par rapport à 2025.

Le chapitre 012 (Charges de personnel et frais assimilés) est en hausse de 12% afin d'adapter le nombre d'agent à l'évolution de la commune et au développement de l'offre de services au profit des usagers.

Concernant le chapitre 65 (Autres charges de gestion courante), la seule évolution porte sur l'augmentation de 180 K€ de la contribution au SIVU du gymnase des Charbonnières, hors suppression de la soulte.

CHAPITRE 011 – CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
1 365 090,00 €	1 291 875,35 €	1 350 200,00 €	+ 58 324,65 €



Commentaires

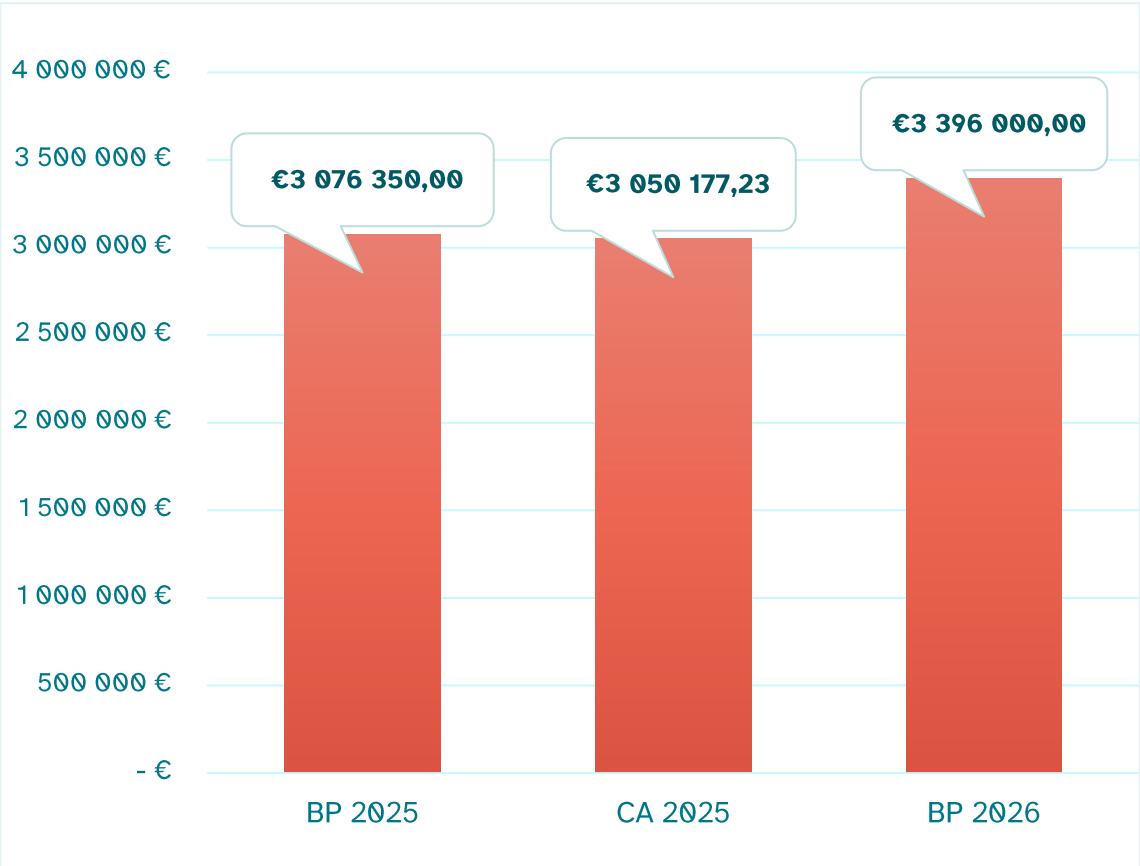
Concernant les principaux postes de dépenses, l'évolution est la suivante entre le CA 2025 et le BP 2026 :

- Energies, eau et carburant : - 14%
- Prestations de services : + 4%
- Entretien et réparations : + 74 % (réparation des malfaçons Gendarmerie pour 40 K€)
- Maintenance : - 12%
- Transport de personnes : + 14%
- Frais de nettoyage : + 3%
- Fêtes et cérémonies : - 27% (incidence sur les dépenses 2025 de la nouvelle charte graphique)

Ce chapitre représente 41% des dépenses réelles de fonctionnement. Il est en baisse de 1% par rapport au CA 2025.

CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
3 076 350,00 €	3 050 177,23 €	3 396 000,00 €	+ 345 822,77 €



Commentaires

Ce chapitre se décompose en charges de personnel et frais assimilés (médecine du travail, assurance du personnel, CNFPT et personnel extérieur donc les CMR):

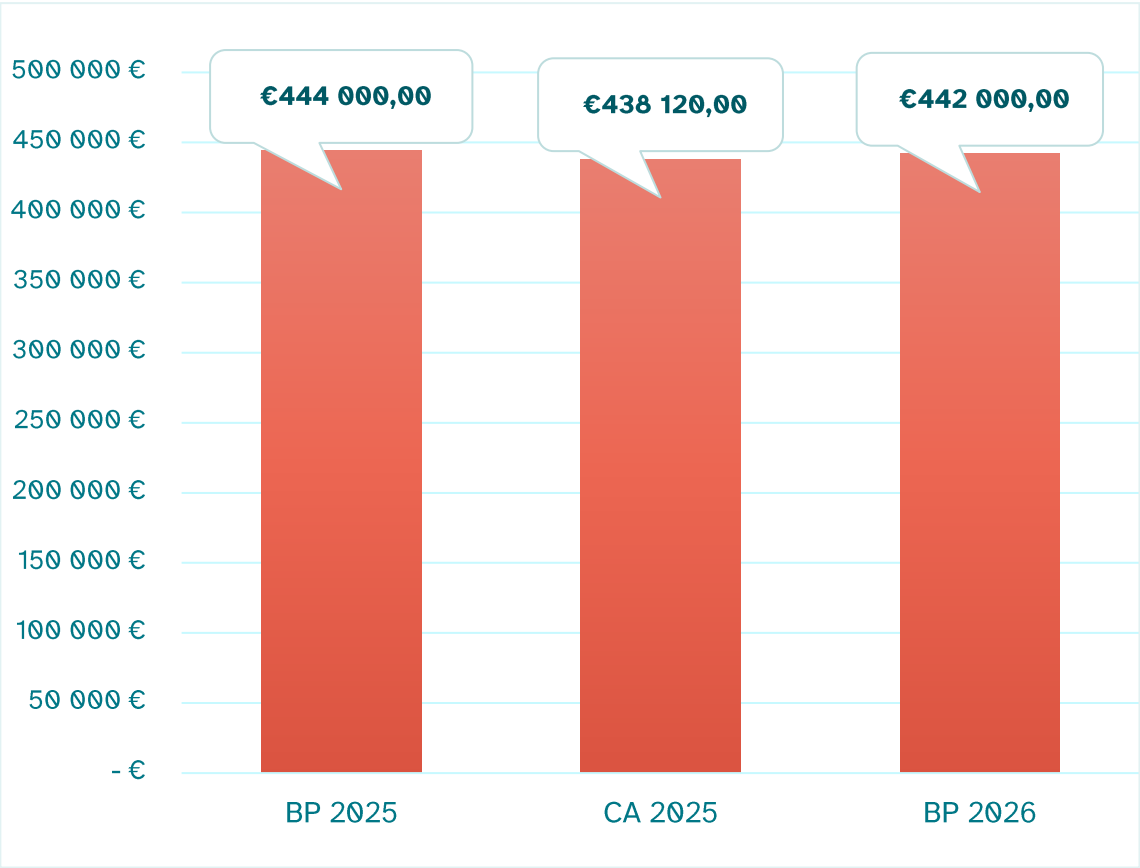
- Les frais assimilés s’élèvent à 115 K€, en hausse de 17% par rapport au CA 2025
- Les charges de personnel au sens strict représentent 3 281 K€, en hausse de 11% par rapport au CA 2025

Cette évolution de + 320 K€ sur ce chapitre s’explique par des remplacements de cadres suite à des départs en cours d’année 2025 (directeur Enfance et responsable CTM) et des recrutements nouveaux (2 ASVP, 1 responsable RH et 1 animateur).

Le départ d’un policier municipal est compensé par l’arrivée en novembre 2025 de la directrice de la Culture et de la Communication.

CHAPITRE 014 – ATTÉNUATION DE PRODUITS

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
444 000,00 €	438 120,00 €	442 000,00 €	- 2 000,00 €



Commentaires

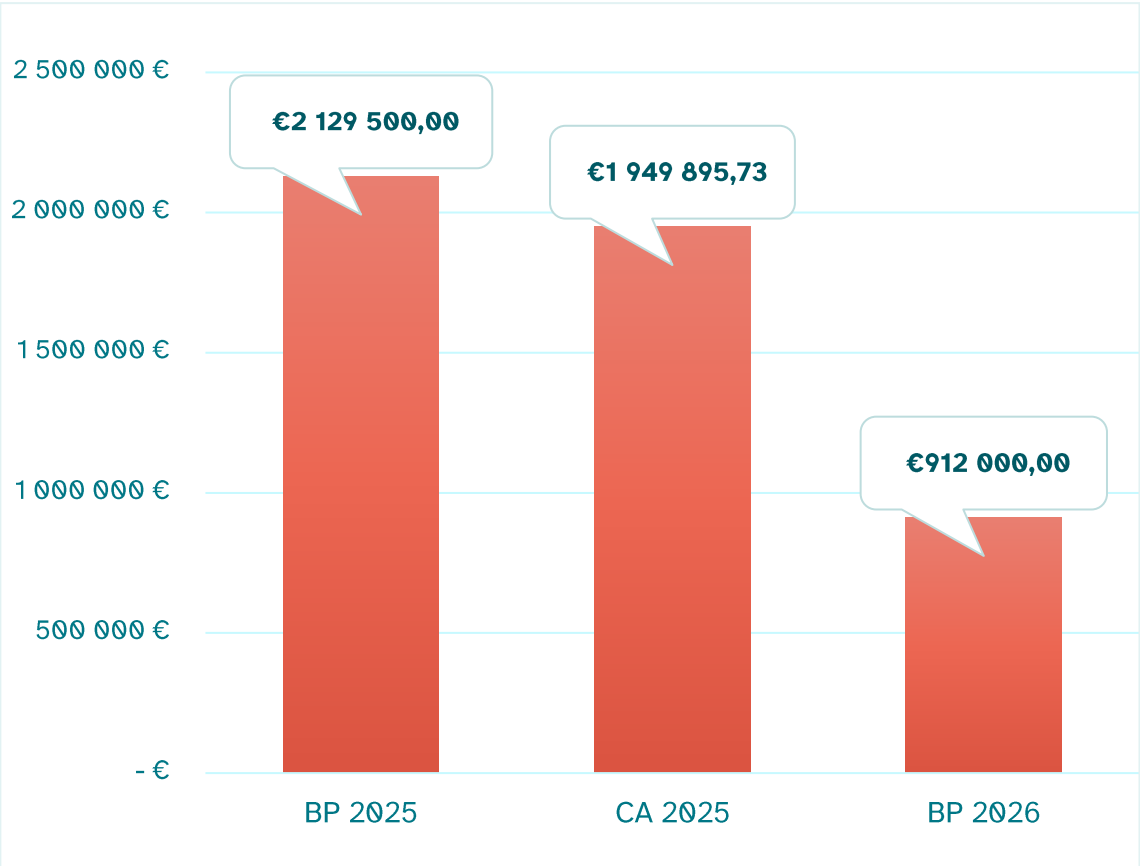
Ce chapitre correspondant à la péréquation financière. Il se décompose en 2 parties :

- FNGIR (Fonds National de Garantie Individuel des Ressources) : 377 K€
- Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales : 65 K€

Depuis plusieurs années, ce chapitre est stable.

CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
2 129 500,00 €	1 949 895,73 €	912 000,00 €	- 1 037 895,73 €



Commentaires

Ce chapitre est caractérisé par deux événements, d'une part l'absence de soulte (- 1 195 K€) liée à la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien et d'autre part, l'augmentation de la contribution financière au profit du SIVU du gymnase des Charbonnières (+ 180 K€).

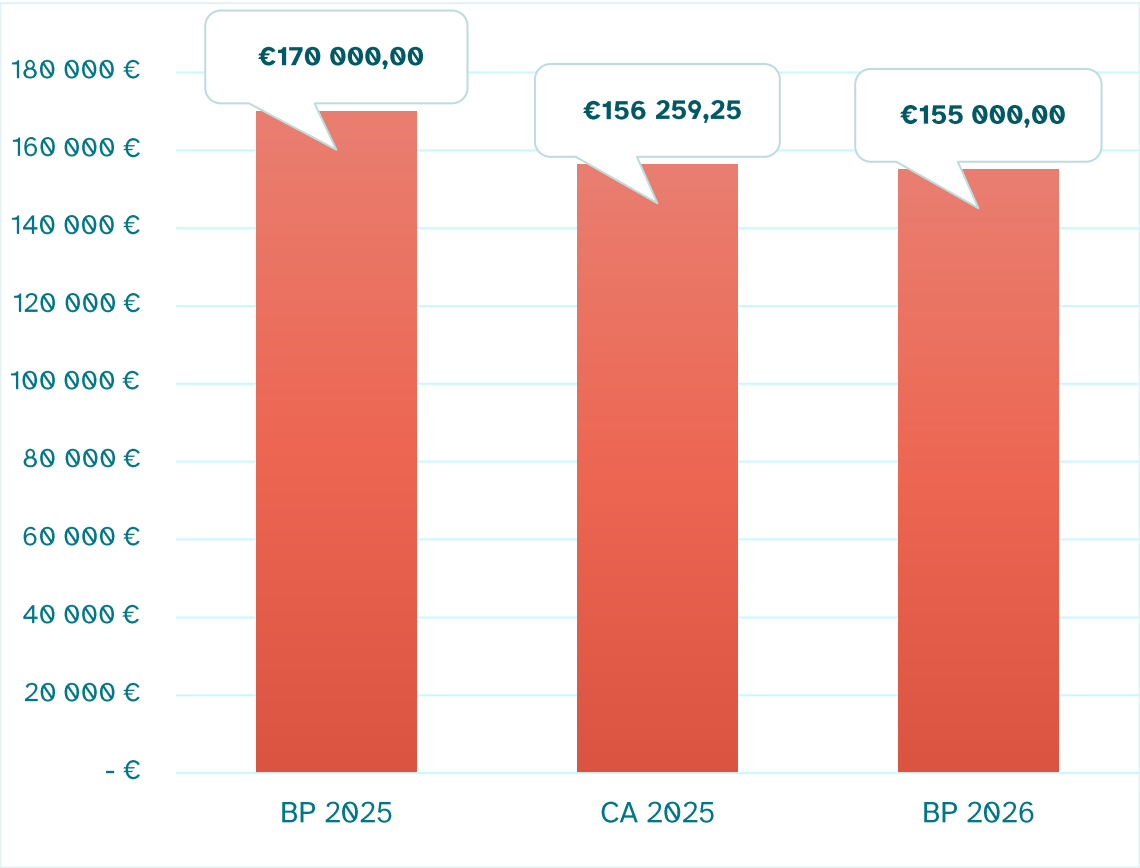
Cette hausse de la contribution s'explique par la montée en puissance du SIVU, qui a contracté l'intégralité de sa dette en 2025.

Les postes de dépenses importants sur ce chapitre sont :

- Contribution au SIVU : 400 K€
- Subvention au CCAS : 111 K€
- Indemnité de fonction des élus : 105 K€ (hors charges)
- Subventions aux associations : 85 K€
- Service incendie : 77 K€
- Participations financières aux écoles privées : 30 K€

CHAPITRE 66 – CHARGES FINANCIÈRES

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
170 000,00 €	156 259,25 €	155 000,00 €	- 1 259,23 €



Commentaires

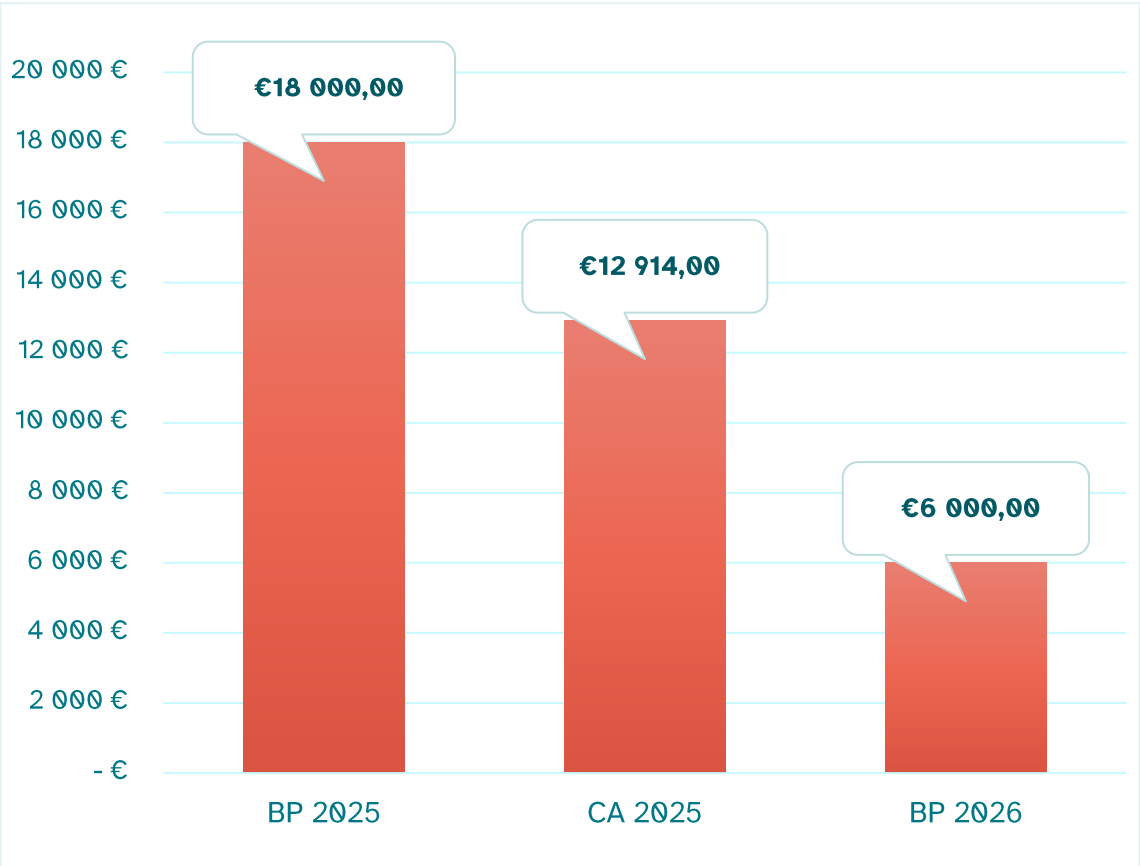
L'évolution des frais financiers est orientée à la baisse depuis 2023 du fait de l'absence de recours à l'emprunt.

L'extinction de la dette se poursuit de façon accélérée à raison de 750 K€ de remboursement de capital annuel.

Au 1^{er} janvier 2026, la dette s'établit à 8 127 K€.

CHAPITRE 68 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
18 000,00 €	12 914,00 €	6 000,00 €	- 6 914,00 €



Commentaires

Le chapitre 68 correspond au provisionnement des risques essentiellement liés aux créances.

Ces derniers portent sur les RODP (Redevance d’Occupation du Domaine Public) et sur les prestations fournies par le service Enfance.

Ces provisions doivent correspondre à un risque réel et dont le montant peut être estimé avec certitude.

Il convient de rappeler que la DGFIP est en charge de la récupération de ces créances.

CHAPITRES DE DÉPENSES D'ORDRE

Chapitre 023 – Virement de la section d’investissement

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
2 618 953,77 €	- €	4 144 785,21 €	+ 4 144 785,21 €

Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
370 000,00 €	356 668,02 €	430 000,00 €	+ 73 331,98 €

Commentaires

Le budget étant voté en équilibre (recettes = dépenses), le chapitre 023 représente l’autofinancement de la commune en tenant compte des excédents des années antérieures, y compris ceux de l’année 2025. Ceci explique le montant très élevé de ce chapitre.

Le chapitre 042 correspond aux dotations aux amortissements des biens mobiliers de la commune. Il convient de rappeler que la commune a fait le choix de ne pas amortir la voirie.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chapitre III

INTRODUCTION – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement 2026 ressortent à 7 500 K€ en hausse de 3% par rapport au BP 2025 (hors excédents des années antérieures).

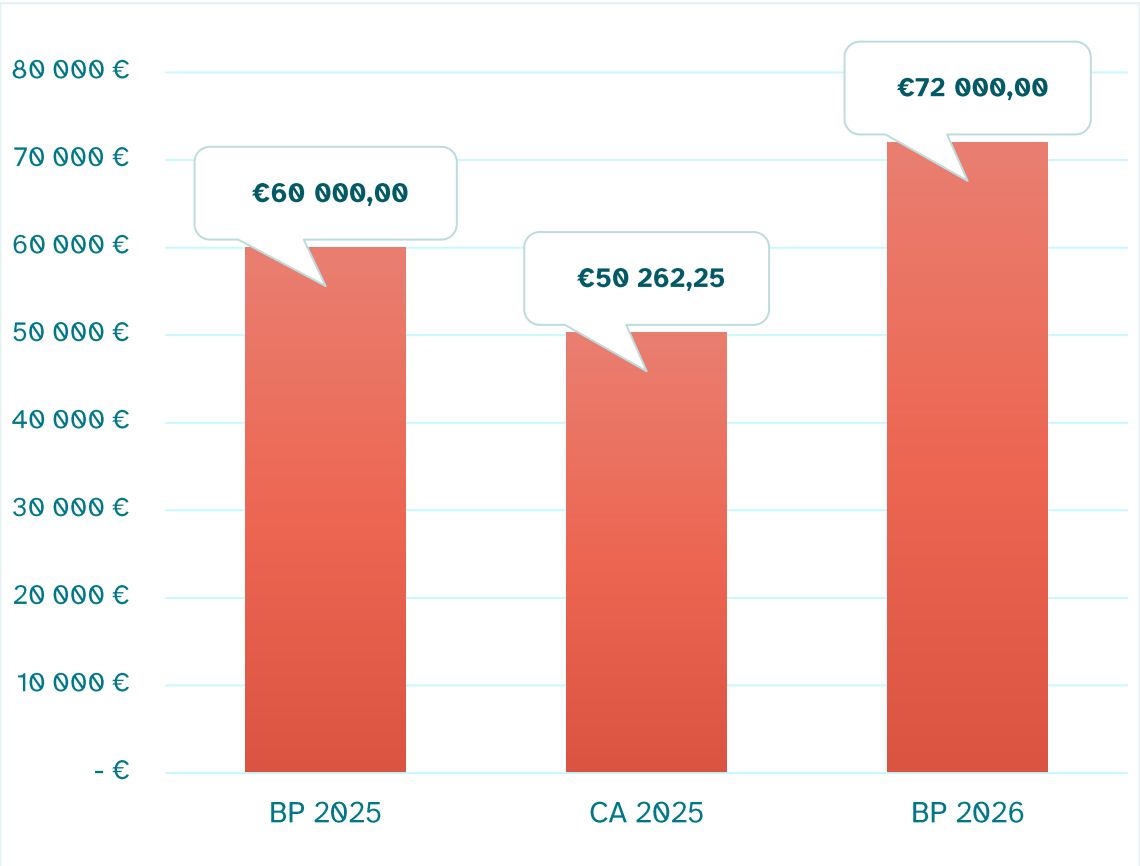
Malgré une légère hausse de la fiscalité (+ 80 K€), les recettes de fonctionnement sont anticipées en baisse de l'ordre de 360 K€ par rapport à la situation réelle à fin 2025.

A noter que pour le chapitre 731, les TADE (taxe additionnelle aux droits d'enregistrement) sont évaluées à 350 K€ alors que le compte administratif 2025 fera apparaître un volume de 391 K€. La dynamique du marché immobilier local est susceptible de générer une recette plus importante qu'attendue mais incertaine à ce jour.

Concernant les autres chapitres, on constate une évolution orientée très légèrement à la hausse.

CHAPITRE 013 – ATTÉNUATION DE CHARGES

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
60 000,00 €	50 262,25 €	72 000,00 €	+ 21 737,75 €



Commentaires

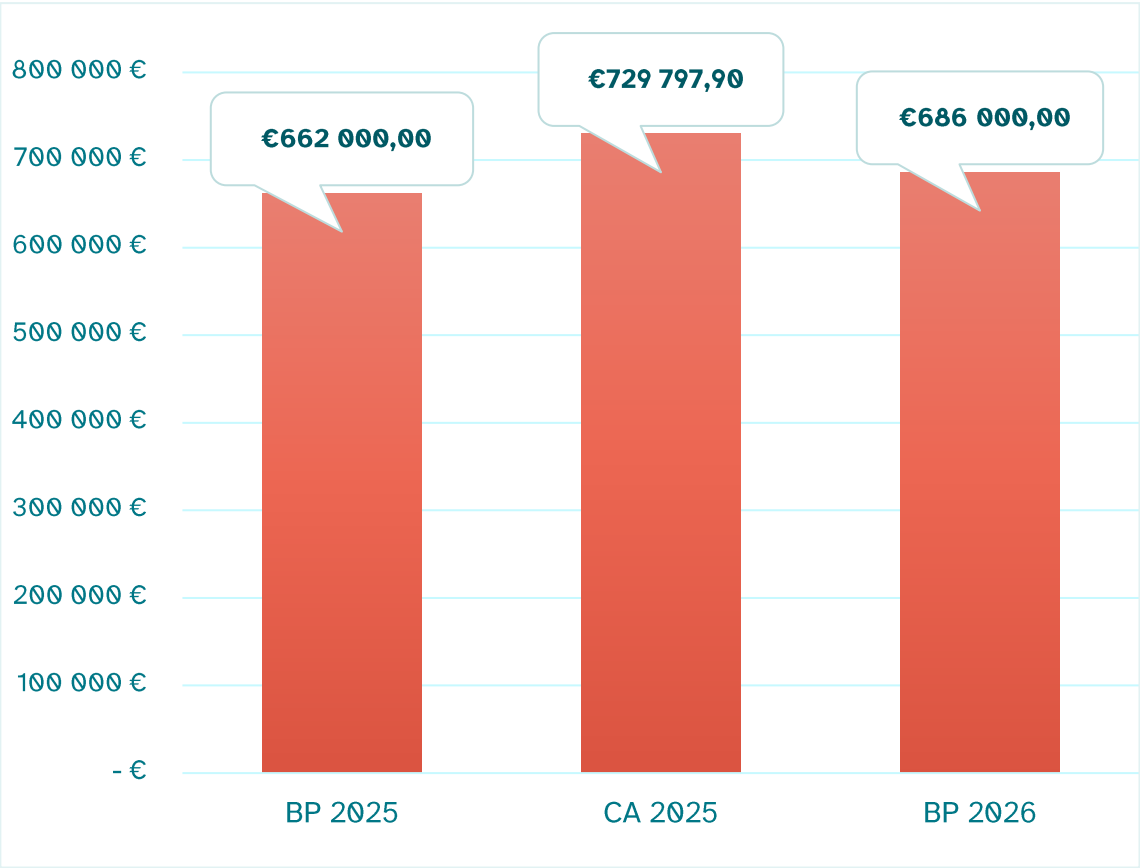
De façon générale, ce chapitre regroupe principalement des sommes qui viennent compenser une dépense de fonctionnement effectuée par la commune.

Les cas les plus fréquents sont :

- Remboursements de personnel (Compte 64) :
Les remboursements d'indemnités journalières par la Sécurité sociale ou les assurances (prévoyance) suite à des arrêts maladie ou accidents du travail.
Les remboursements perçus dans le cadre de contrats aidés.
- Remboursements sur charges sociales :
La récupération de cotisations trop-perçues.
- Autres remboursements :
Remboursements par des tiers de frais engagés par la commune (par exemple, un sinistre remboursé par l'assurance qui ne concerne pas une immobilisation).

CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
662 000,00 €	729 797,90 €	686 000,00 €	- 43 797,90 €



Commentaires

Ce chapitre regroupe plusieurs données dont :

- Remboursement de frais par autres collectivités : 21 K€
- Mise à disposition de personnel : 171 K€
- Redevances des services : 475 K€
- RODP : 17 K€

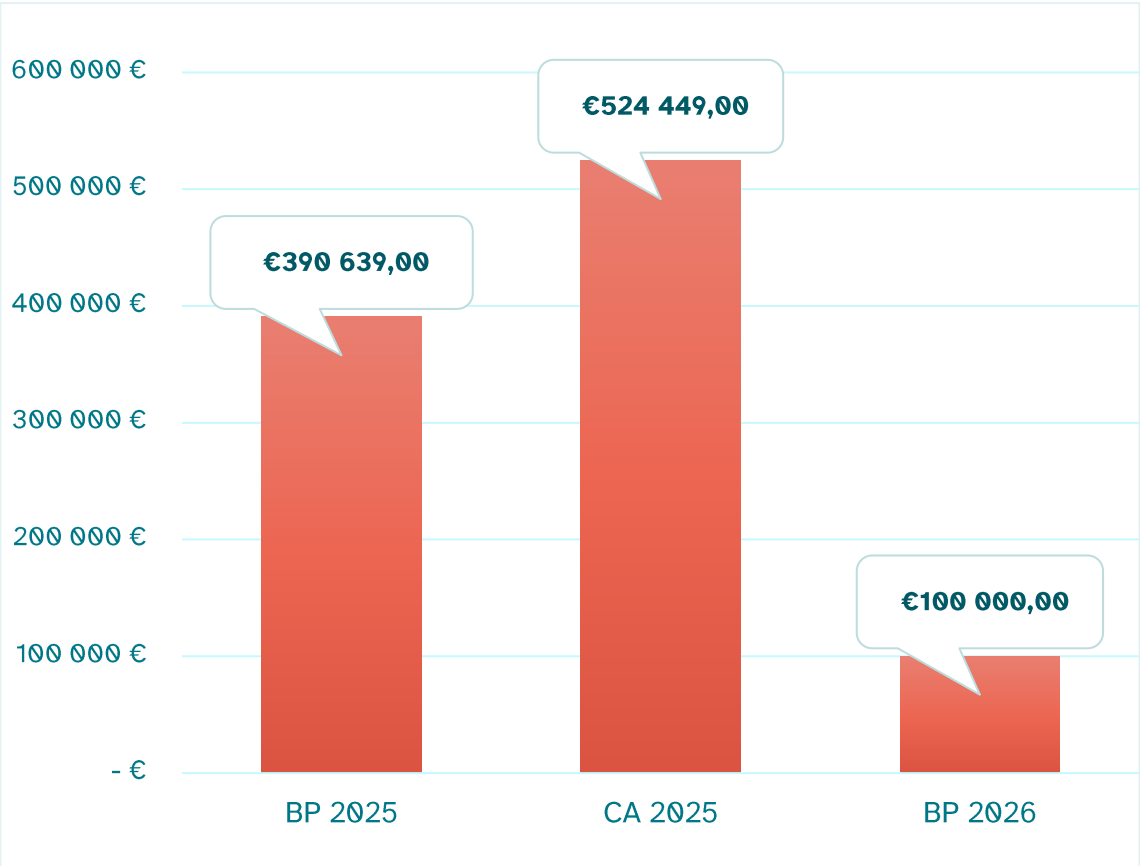
L'écart entre le CA 2025 et le BP 2026 provient d'une baisse des mises à disposition du personnel (SIVU) de 25 K€ et des remboursements de frais (Pays de Gex Agglo) pour 40 K€.

En effet, en 2025 nous avons opéré un rattrapage de refacturation sur les années 2023 et 2024 (entretien de la Maladière et des fossés) au détriment de Pays de Gex Agglo.

Concernant le SIVU, la commune ne prend plus en charge les factures d'énergie, le SIVU ayant souscrit ses propres contrats.

CHAPITRE 73 – IMPÔTS ET TAXES

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
390 639,00 €	524 449,00 €	100 000,00 €	- 424 449,00 €



Commentaires

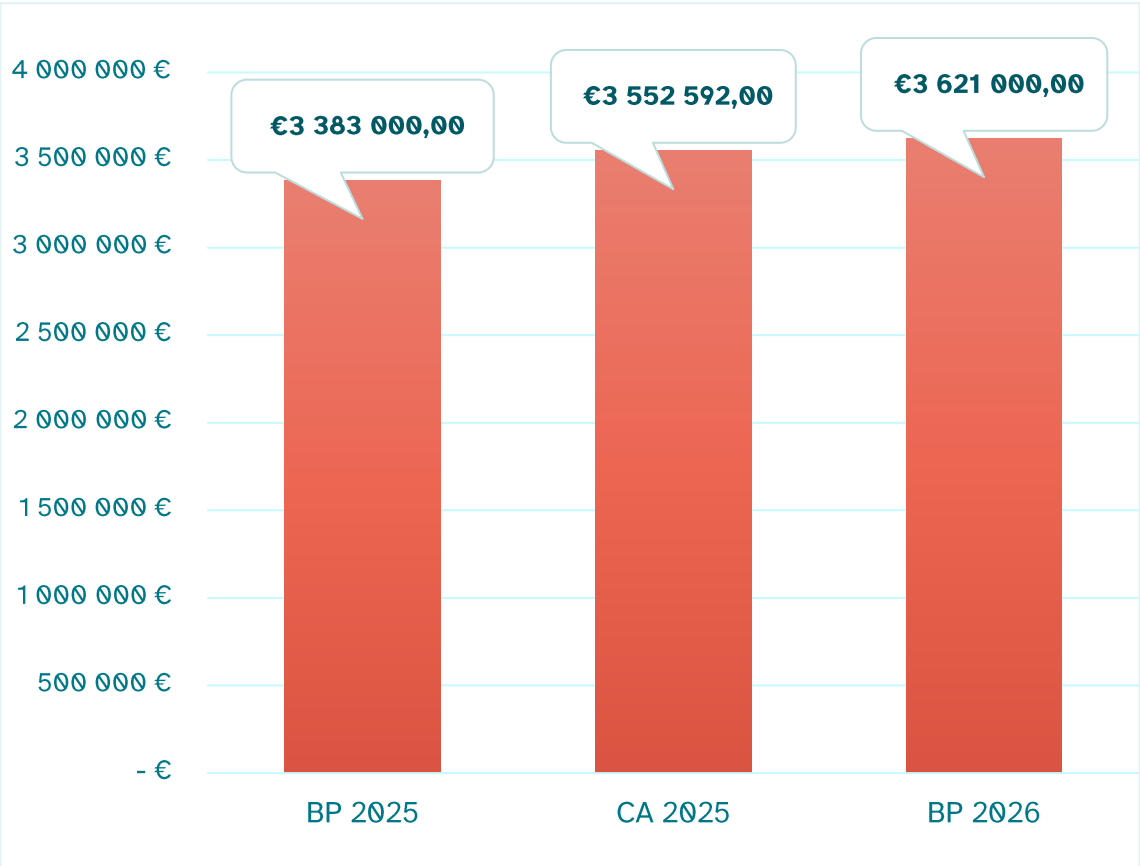
A partir de 2026, la commune ne bénéficie plus du fonds départemental des DMTO (droits de mutation à titre onéreux) du fait qu'elle ait atteint le seuil des 5 000 habitants au 1^{er} janvier 2025. Ce fonds a atteint 134 K€ en 2025.

En 2025, la commune a perçu une taxe sur les terrains devenus constructibles à hauteur de 291 K€. Pour le BP 2026, aucune taxe exceptionnelle n'est prévue.

Pour 2026, la seule recette de ce chapitre demeure les attributions de compensation pour 100 K€. Pour rappel, elle compense le transfert de la compétence économique à Pays de Gex Agglo.

CHAPITRE 731 – FISCALITÉ LOCALE

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
3 383 000,00 €	3 552 592,00 €	3 621 000,00 €	+ 68 408,00 €



Commentaires

Les composantes de ce chapitre pour 2026 sont :

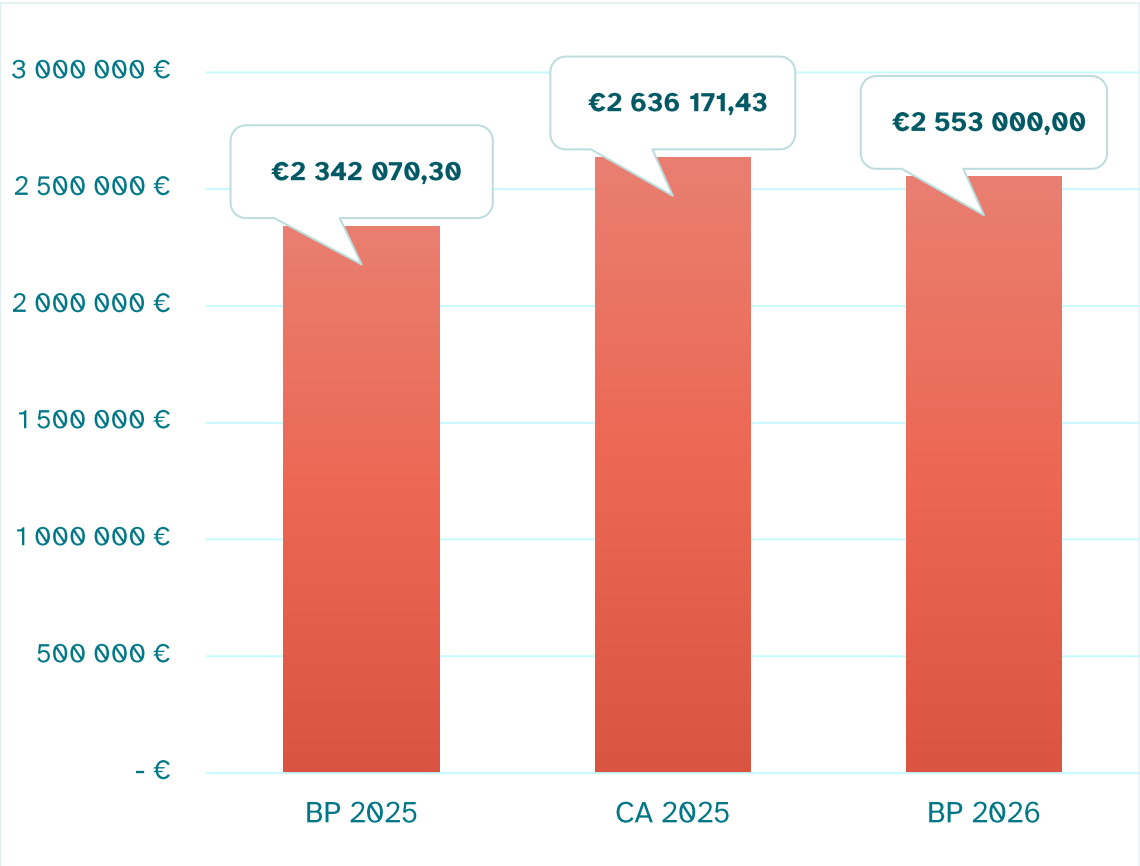
- Impôts directs locaux : 3 137 K€
- Autres contributions directes : 10 K€
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : 350 K€
- Taxe sur les pylônes : 42 K€
- Accise sur l'électricité (ancienne TCCFE) : 80 K€
- Droits de place : 2 K€

La croissance des impôts directs locaux qui représentent 87% du total du chapitre, vient de la Loi de Finances 2026 qui prévoit une hausse de 0,8% des bases fiscales.

Ce volume d'impôts est composé de taxe foncière et taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il prend en compte les nouvelles promotions immobilières.

CHAPITRE 74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
2 342 070,30 €	2 636 171,43 €	2 553 000,00 €	- 83 171,43 €



Commentaires

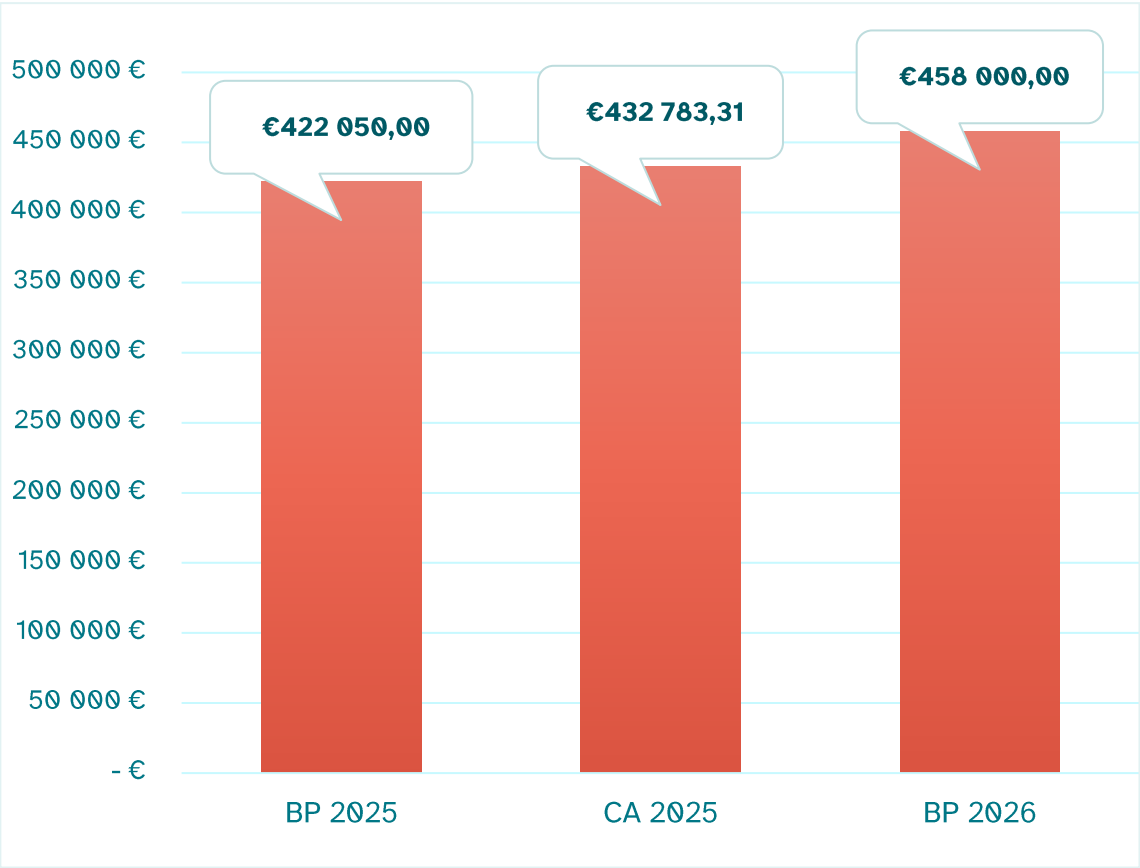
Ce chapitre se décompose en 3 parties, les dotations, la compensation financière genevoise (CFG) et les subventions pour l'Enfance.

- La CFG est budgétée à 2 075 K€ stable par rapport à 2025
- Les dotations (DGF et DSR) sont valorisées à 295 K€
- Les subventions englobent la CAF et la compensation pour la mise en place des repas à 1 €, soit un montant de total de 170 K€

Pour compléter ce chapitre, on retrouve les compensations au titre des exonérations de taxes pour 10 K€ ainsi que le FCTVA pour 3 K€.

CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
422 050,00 €	432 783,31 €	458 000,00 €	+ 25 216,69 €



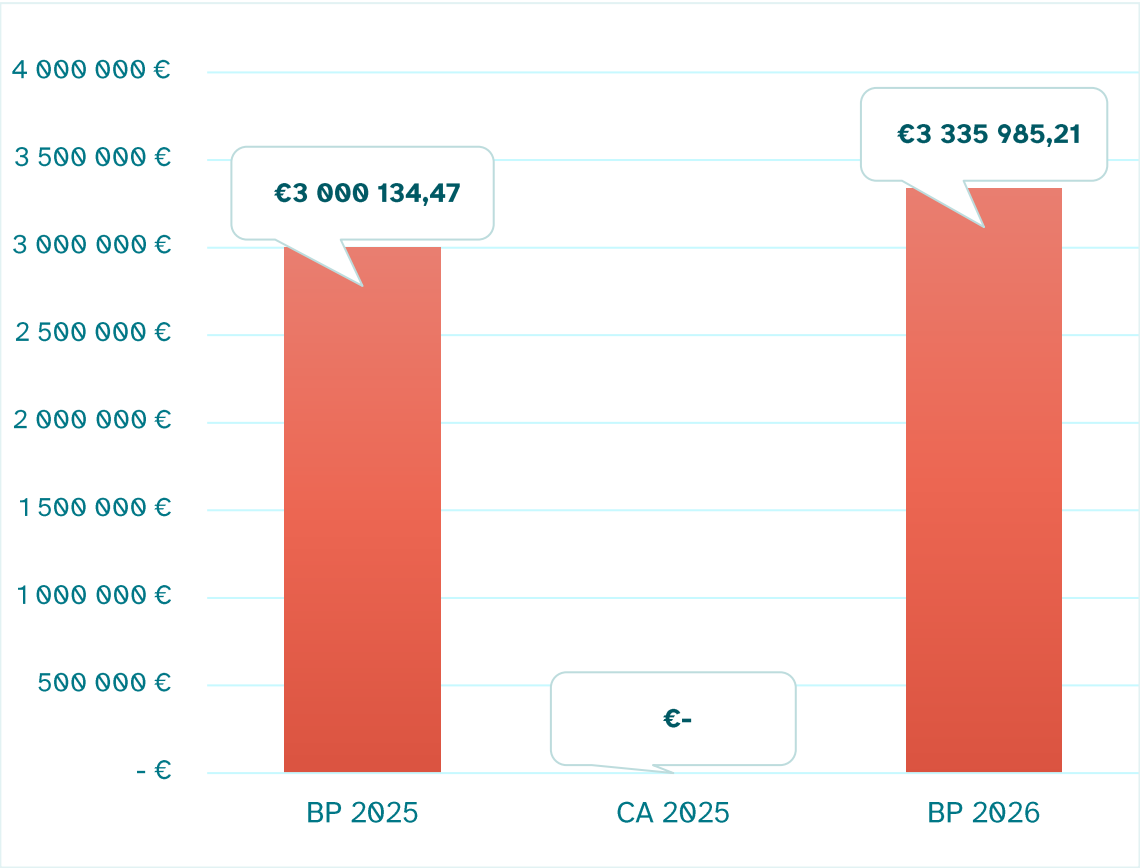
Commentaires

Ce chapitre intègre les loyers des appartements et de la gendarmerie ainsi que les remboursements sur les sinistres.

Les loyers représentent 404 K€ et les 54 K€ restants correspondent à des remboursements des assurances sur sinistres connus (gendarmerie).

CHAPITRE 002 – RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
3 000 134,47 €	- €	3 335 985,21 €	+ 3 335 985,21 €



Commentaires

Ce chapitre correspond à des écritures d'ordre budgétaire.

Il représente les excédents accumulés au niveau de la section de fonctionnement.

A terme, ces excédents serviront au financement des investissements.

Pour information, le résultat de fonctionnement 2025 s'est élevé à 695 K€. La différence entre 2025 et 2026 correspond à l'article 1068 qui constitue une ressource d'autofinancement de la section d'investissement (359 K€).

CHAPITRE 042 – OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

BP 2025	CA 2025	Budget Primitif 2026	Écart BP 2026 / CA 2025
6000,00 €	5 292,50 €	10 000,00 €	+ 4 707,50 €

Commentaires

Le montant budgété pour 2026 correspond à l’amortissement des subventions d’investissement.
Plus précisément, l’article concerné est le 777 – Recettes et quote-part de subventions d’investissement transférées au compte de résultat.

SYNTHÈSE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre IV

SYNTHÈSE – SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	DEPENSES
011 – Charges à caractère général	1 350 200,00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	3 396 000,00 €
014 – Atténuation de produits	442 000,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	912 000,00 €
66 – Charges financières	155 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	6 255 200,00 €
68 – Dotations aux provisions et dépréciations	6 000,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	430 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	4 144 785,21 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 580 785,21 €
TOTAL DEPENSES	10 835 985,21 €

CHAPITRES	RECETTES
013 – Atténuation de charges	72 000,00 €
70 – Produits des services, domaine et ventes diverses	686 000,00 €
73 – Impôts et taxes	100 000,00 €
731 – Fiscalité locale	3 621 000,00 €
74 – Dotations et participations	2 553 000,00 €
75 – Autres produits de gestion courante	458 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	7 490 000,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	10 000,00 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	3 335 985,21 €
TOTAL RECETTES	10 835 985,21 €

COMMENTAIRES SYNTHÈSE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement de la commune augmente de 547 K€ par rapport à 2025 soit une hausse de 5%.

Les recettes réelles ressortent à 7 490 K€ alors que les dépenses s'établissent à 6 255 K€. En tenant compte des dépenses et des recettes d'ordre, le résultat de fonctionnement attendu est de 809 K€.

Côté dépenses de fonctionnement, on notera seulement deux faits marquants, la disparition de la soulte réglée aux communes de Ferney Voltaire et Prévessin Moens pour un montant total de 1 195 K€ et une augmentation de la contribution au profit du SIVU du gymnase des Charbonnières qui passe à 400 K€ (+180 K€ par rapport au CA 2025).

Les excédents de fonctionnement reportés atteignent 3 335 K€ après la prise en compte du résultat 2025. Ces excédents seront principalement destinés à financer le projet de rénovation extension de l'école des Bois.

L'objectif poursuivi en termes de gestion financière est de maintenir un niveau d'épargne élevé permettant d'autofinancer une partie significative des investissements futurs. Ce niveau doit être supérieur à 8% des recettes réelles de fonctionnement.

Le budget primitif tel que présenté pour 2026 est construit sur un objectif de 9%.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Chapitre V

INTRODUCTION – DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 6 306 K€.

Les RAR 2025 s'établissent à 912 K€ et les dépenses nouvelles à 5 394 K€.

Les dépenses provenant des « opérations » s'élèvent à 2 138 K€ alors que les dépenses en « hors opérations » atteignent le chiffre le 4 168 K€.

Les opérations nouvelles qui seront lancées en 2026 dont le montant est supérieur à 100 K€ sont au nombre de 3, Quartier Charbonnières pour 826 K€, Carrefour Eycherolles pour 315 K€ et Eglise cure pour 100 K€.

Le remboursement de la dette est stable à 755 K€ par rapport à 2025.

A noter l'apparition du chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves pour 9 K€ qui correspond au remboursement d'une taxe d'aménagement.

CHAPITRE 10 – DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
275 207,43 €	- €	9 000,00 €	9 000,00 €

Commentaires

Ce chapitre porte sur les remboursements de taxe d'aménagement perçus antérieurement. Cette situation correspond généralement à une évolution du projet immobilier ayant généré la taxe d'origine.

En 2025, la commune a effectivement dû rembourser une taxe de 275 K€.

Pour 2026, les services de l'Etat (DGFIP) nous ont informé que la commune devra rembourser une taxe légèrement inférieure à 9 K€.

CHAPITRE 16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
756 698,25 €	- €	755 000,00 €	755 000,00 €

Commentaires

Le remboursement de la dette baisse de quelques milliers d’euros entre les deux exercices.

La dette s’établit à 8,1 M€ au 1^{er} janvier 2026 dont 2,9 M€ attribués à la gendarmerie. Il convient de rappeler que la commune a récupéré la gendarmerie suite au processus de dissolution du SIVOM de l’Est Gessien.

Au terme de cette année, la dette de la commune sera ramenée à 7,4 M€ après 4 années sans réaliser le moindre emprunt.

CHAPITRE 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles / Opérations

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
26 700,00 €	5 460,00 €	10 000,00 €	15 460,00 €

Commentaires

Les RAR 2025 concernent une mission d'étude pour l'agrandissement des capacités d'accueil des élèves en primaire pour 5,4 K€.

La dépense nouvelle de 10 K€ porte sur une mission de maîtrise d'œuvre pour la place Jean-François Obez.

CHAPITRE 204 – SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES / HORS OPÉRATIONS

Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées / Hors opération

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
7 208,74 €	173 232,67 €	- €	173 232,67 €

Commentaires

La commune étant membre du SIEA (syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) réalise les investissements en matière d'éclairage public pour le compte de la commune.

En 2026, le SIEA lancera un grade opération de modernisation de l'éclairage public sur la commune. Le montant de cet investissement s'élève à 251 K€ TTC et la participation financière de la commune pour 2026 est fixée à 173 K€.

Pour cette opération, la commune perçoit du FCTVA à hauteur de 41 K€ ainsi qu'une subvention du SIEA de 34 K€.

CHAPITRE 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles / Hors opérations

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
850 691,89 €	102 271,31 €	3 064 410,21 €	3 166 681,52 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles / Opérations

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
161 029,96 €	13 518,49 €	80 000,00 €	93 518,49 €

Commentaires

Ce chapitre regroupe l'ensemble des biens physiques durables détenus par la commune, tels que les terrains, les bâtiments, le matériel technique ou encore l'outillage.

Concernant les RAR 2025 en hors opérations, les principales dépenses concernent un véhicule pour la police municipale pour 38 K€ et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la sécurisation de l'informatique pour 17 K€. Les dépenses dans les opérations reportées sont la gendarmerie pour 6,5 K€, les budgets participatifs pour 7 K€.

Pour les dépenses nouvelles 2026, 2 836 K€ sur les 3 064 K€, correspondent à l'achat de terrains nus qui permet d'équilibrer la section. Les opérations inscrites au budget sont Ecole des Bois pour 20 K€, Travaux mairie pour 10 K€, Ecole Arc en Ciel pour 7 K€ et Gendarmerie pour 36 K€.

CHAPITRE 23 – IMMOBILISATIONS EN COURS

Chapitre 23 – Immobilisations en cours / Hors opérations

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
166 878,43 €	33 005,81 €	32 000,00 €	65 005,81 €

Chapitre 23 – Immobilisations en cours / Opérations

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
1 435 304,61 €	584 505,22 €	1 434 000,00 €	2 018 505,22 €

Commentaires

Au sein des RAR 2025, deux opérations importantes représentent 91% des dépenses, Avenue de Vessy pour 311 K€ et Salle René Lavergne pour 248 K€.

Les dépenses nouvelles 2026 sont essentiellement portées par les opérations Quartier Charbonnières pour 816 K€, Carrefour Eycherolles pour 315 K€ et Eglise cure pour 100 K€.

CHAPITRE 040 – OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

CA 2025	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
5 292,50 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €

Commentaires

Il s'agit de la quote-part annuelle des subventions reçues que l'on réintègre au budget de fonctionnement pour compenser l'amortissement des biens financés.

LISTE DES OPÉRATIONS

Opérations	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
Opération 24 Ecole des Bois	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
Opération 27 Travaux Mairie	1 346,00 €	10 000,00 €	11 346,00 €
Opération 29 Mobilité douce	6 924,18 €	20 000,00 €	26 924,18 €
Opération 32 Ecole Arc en Ciel	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
Opération 39 Cimetière	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
Opération 41 Parc des Hérissons	2 970,00 €	10 000,00 €	12 970,00 €
Opération 46 Avenue de Vessy	311 685,44 €	- €	311 685,44 €
Opération 49 Aires de jeux	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
Opération 50 Accessibilité PMR	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
Opération 52 Centre Bourg	2 024,81 €	- €	2 024,81 €
Opération 61 Vidéoprotection	8 429,96 €	75 000,00 €	83 429,96 €
Opération 62 Jardins Béruette et Cueillette	- €	15 000,00 €	15 000,00 €

LISTE DES OPÉRATIONS

Opérations	RAR 2025	Dépenses nouvelles 2026	Total 2026
Opération 63 Eglise Cure	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
Opération 64 Espace jeunes	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
Opération 65 3ème école	5 460,00 €	- €	5 460,00 €
Opération 68 Carrefour Eycherolles	- €	315 000,00 €	315 000,00 €
Opération 69 Quartier Charbonnières T2	- €	826 000,00 €	826 000,00 €
Opération 70 Budget participatif	7 005,38 €	25 000,00 €	32 005,38 €
Opération 72 Gendarmerie	9 490,31 €	42 000,00 €	51 490,31 €
Opération 73 Salle René Lavergne	248 147,63 €	5 000,00 €	253 147,63 €
TOTAL OPERATIONS	603 483,71 €	1 524 000,00 €	2 127 483,71 €
Total hors opérations	308 509,79 €	3 870 410,21 €	4 178 920,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	911 993,50 €	5 394 410,21 €	6 306 403,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chapitre VI

INTRODUCTION – RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les RAR 2025 en recettes d'investissement recouvrent des subventions notifiées mais non encore réalisées, à hauteur de 491 K€.

Le solde de la section d'investissement du précédent exercice est positif à 61 K€.

Les recettes réelles approchent 1 700 K€ soit 27% alors que les recettes d'ordre représentent 73% de la section.

Le chapitre 10 qui pèse à hauteur de 61% des recettes réelles, est composé de 450 K€ de FCTVA, de 200 K€ de taxe d'aménagement et 382 K€ d'excédents de fonctionnement capitalisés (article 1068).

Il conviendra d'être vigilant sur la taxe d'aménagement dont le montant perçu en 2025 a été très décevant (12 K€ sur 215 K€ budgétés).

Le FCTVA sera connu dès le mois de mars mais ne devrait pas générer de surprise.

En l'absence de PUP dans le budget 2026, les recettes réelles nouvelles sont en net retrait par rapport aux années précédentes. Pour rappel, en 2024 les PUP ont atteint 2 400 K€ et 686 K€ en 2025.

CHAPITRE 10 – DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

CA 2025	RAR 2025	Recettes nouvelles 2026	Total 2026
1 746 132,13 €	- €	1 009 634,76 €	1 009 634,76 €

Commentaires

Ce chapitre est composé de 3 articles, le FCTVA (article 10222), la taxe d’aménagement (article 10226) et les excédents de fonctionnement capitalisés (article 1068).

En 2025, la commune a constaté une forte baisse de la taxe d’aménagement par rapport au budget (BP = 215 K€ et CA = 12 K€). Pour le FCTVA, le décalage a été dans le même sens et de l’ordre de 66 K€. Au final, les recettes ont atteint 86% du budget.

Pour 2026, le FCTVA devrait être en hausse compte tenu des investissements importants de l’année 2024. Il convient de rappeler que le FCTVA est calculé sur les investissements N-2. Les dossiers de taxe d’aménagement en retard au niveau de la DGFIP devraient aboutir et générer une recette de 200 K€, selon nos estimations.

L’application des règles de calcul de l’article 1068 permettent d’obtenir une recette de 360 K€, prélevée sur le résultat de fonctionnement reporté.

Dans le détail, le budget prévoit :

- Article 10222 – FCTVA : 450 K€
- Article 10226 – Taxe d’aménagement : 200 K€
- Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 360 K€

CHAPITRE 13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Chapitre 13 – Subventions d'investissement

CA 2025	RAR 2025	Recettes nouvelles 2026	Total 2026
1 311 583,83 €	491 566,74 €	161 125,00 €	652 691,74 €

Commentaires

En 2025, les recettes du chapitre 13 se sont réparties entre 686 K€ de PUP (Projet Urbain Partenarial) et 625 K€ de subventions dont 14 K€ de dotations de l'Etat (DETR et DSIL). Les subventions notifiées mais non versées apparaissent en RAR 2025 sur le BP 2026 pour 492 K€.

Pour 2026, la fin des PUP accentue la baisse des recettes d'investissement. Les efforts devront donc portés sur la recherche de subventions malgré leur raréfaction. Les subventions nouvelles s'élèvent à 161 K€ sachant qu'il y a peu de nouveaux projets d'investissements cette année.

Le chapitre s'articule donc ainsi :

- Subventions d'investissement : 653 K€

Les subventions nouvelles seront demandées auprès du Département de l'Ain, de la Région AURA et du FEDER si le dossier de rénovation extension de l'école des Bois est suffisamment avancé.

CHAPITRE 001 – SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement

CA 2025	RAR 2025	Recettes nouvelles 2026	Total 2026
330 797,12 €	- €	60 792,00 €	60 792,00 €

Commentaires

L'exercice 2025 a terminé avec un excédent de 61 K€ tenant compte des excédents précédents de 331 K€. Ceci signifie que les dépenses ont été supérieures aux recettes sur l'année hors excédents 2024.

Pour 2026, la section d'investissement bénéficiera d'une recette de 61 K€.

CHAPITRE 021 – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement

CA 2025	RAR 2025	Recettes nouvelles 2026	Total 2026
2 618 953,77 €	- €	4 144 785,21 €	4 144 785,21 €

Commentaires

Le montant du chapitre 021 constitue l'autofinancement théorique dégagé par la section de fonctionnement lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

Entre 2025 et 2026, il augmente très sensiblement d'une part parce que l'exercice 2025 a été excédentaire de 695 K€ et d'autre part du fait de la baisse des charges (absence de soulte de 1 195 K€) qui permet de projeter un résultat de fonctionnement plus favorable (808 K€) sur 2026.

CHAPITRE 024 – PRODUITS DES CESSIONS

Chapitre 024 – Produits des cessions

CA 2025	RAR 2025	Recettes nouvelles 2026	Total 2026
1000,00 €	- €	8 500,00 €	8 500,00 €

Commentaires

Cette recette d'investissement correspond au prix que l'on attend d'une cession d'immobilisation. Il est prévu de céder la parcelle AE103 située rue des Pralets pour la somme de 8,5 K€.

CHAPITRE 040 – OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

CA 2025	RAR 2025	Recettes nouvelles 2026	Total 2026
356 668,02 €	- €	430 000,00 €	430 000,00 €

Commentaires

Ce chapitre reprend le montant du chapitre 042 de la section de fonctionnement soit la somme de 430 K€.

Il correspond aux dotations aux amortissements de l'année.

L'augmentation de ce chapitre reflète l'accroissement du patrimoine durable de la commune.

SYNTHÈSE – SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre VII

SYNTHÈSE – SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	DEPENSES	CHAPITRES	RECETTES
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	9 000,00 €	Chapitre 024 – Produits des cessions	8 500,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	755 000,00 €	Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	1 009 634,76 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	15 460,00 €	Chapitre 13 – Subventions d'investissement	652 691,74 €
Chapitre 204 – subventions d'équipement versées	173 232,67 €	TOTAL RECETTES REELLES	1 670 826,50 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	3 260 200,01 €	Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	4 144 785,21 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	2 083 511,03 €	Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	430 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	6 296 403,71 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 574 785,21 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €	001 – Résultat de fonctionnement reporté	60 792,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	10 000,00 €	TOTAL RECETTES	6 306 403,71 €
TOTAL DEPENSES	6 306 403,71 €		

COMMENTAIRES SYNTHÈSE – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est caractérisée par une faiblesse des recettes réelles.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement gonfle mécaniquement la section d'investissement au niveau des dépenses.

Dans l'hypothèse où les dépenses d'investissement seraient réalisées intégralement alors les excédents de la section de fonctionnement seraient mobilisés en totalité.

Cette situation n'est potentiellement que théorique néanmoins elle démontre l'importance de sélectionner les projets dans une perspective de gestion des ressources à long terme.

Statistiquement, il est avéré que le taux de réalisation des recettes est nettement supérieur au taux de concrétisation des projets d'investissements. Ceci aurait pour conséquence de réduire la pression sur la trésorerie de la commune et au final sur les équilibres budgétaires.

SYNTHÈSE – BUDGET PRIMITIF 2026

Chapitre VIII

SYNTHÈSE – BUDGET PRIMITIF 2026

Globalement, le budget 2026 s'élève à 17 120 K€.

Son évolution sur plusieurs années est révélatrice de la croissance de la population de la commune ainsi que de l'offre de services proposés (sports, social et qualité de vie).

La section de fonctionnement est caractérisée par un haut niveau d'excédents, constitués pendant le mandat en cours, atteignant 3 335 K€. L'indépendance financière de la commune passe par sa capacité à produire des excédents de fonctionnement qui viendront alimenter l'autofinancement des investissements.

Concernant la gestion du personnel, les effectifs augmentent autour d'un équilibre entre contractuels et fonctionnaires. Il est anticipé un rééquilibrage en faveur du nombre de fonctionnaires dans les 2 prochaines années. Les effectifs à fin 2025 s'élèvent donc à 72 collaborateurs. Ce phénomène a donc une incidence directe sur le chapitre 012, ce dernier subissant la plus forte évolution de l'ensemble des chapitres.

La dette, considérée comme relativement élevée (8 127 K€) et dont une partie significative vient de la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien (2 900 K€) soit 36%, pourrait constituer un léger handicap dans un contexte de fort investissement à venir. Néanmoins, cette dette s'amortit à un rythme relativement soutenu (755 K€ en 2026) et il convient de rappeler que la commune n'a plus emprunté depuis l'année 2022.

Pour résumer, la stratégie de la commune sur le plan financier consiste à maintenir un ratio d'épargne nette compris entre 8 et 10% sur les 5 prochaines années, soit environ 5 000 K€ d'autofinancement. Les excédents cumulés à ce jour de 3 335 K€ conjugués aux 5 000 K€, devraient permettre de temporiser avant de recourir à nouveau à l'endettement. Ce dernier sera privilégié pour financer le projet de rénovation extension de l'école des Bois, représentant un investissement de plus de 6 000 K€.